

TAUX DE L'ABONNEMENT.

Pour douze mois	\$4.00
Pour six mois	2.00
Pour les familles, un an	3.00

PAYABLES D'AVANCE.

LE CANADIEN, journal politique, littéraire, scientifique, commercial, industriel et agricole, est imprimé et publié au n° 21, rue St. Michel, à Québec, et paraît les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

Ces qui veulent cesser de recevoir ce journal doivent en donner avis à l'administration au moins avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui ne peut être moindre que six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront considérés comme continuant un autre abonnement.

Crise ministérielle au Canada.

On lit dans l'*Economiste Français* du 19 mai :

Le ministère canadien vient de changer pour la troisième fois, depuis trois ans; cet événement ne nous étonne aucunement. Nous n'avons jamais eu l'habitude de voir un ministre canadien rester en place plus de six mois, et s'il se savait se mettre en garde contre les défauts, nous leur croyons plus de chance de vitalité qu'à l'administration dont ils héritent. M. Cartier est, sans contredit, en acceptant peut-être M. Siotte, le plus considérable et le plus habile des hommes d'Etat canadiens; deux faiblesses, malheureusement, paraissent le dominer. D'une part, il ne maintient pas une économie assez rigoureuse dans le gouvernement de la dépense publique, et, d'autre part, il ne laisse aller trop facilement à ces marchés fallacieux qui spéculent sur les consciences faibles ou tardées des intrigants politiques. C'est un fort honnête homme, nous l'avons déjà dit dans ce journal, qui craint trop peu de composer avec la corruption des malhonnêtes gens, ainsi dangereux qu'il a déjà expérimenté à ses dépens.

S'il s'est désormais en mettre en garde contre de tels entraînements, il aura pour lui toutes les chances possibles de durée; les esprits sont rébellés de ces changements perpétuels d'administration, dont les intérêts publics et particuliers souffrent. Le mouvement national et la grande majorité du Bas-Canada sont sympathiques à l'administration nouvelle; ce qu'il y a de plus considérable, de plus dévoué et de plus honnête dans le Haut-Canada, est disposé à l'appuyer; joignons une grande habileté et une longue pratique des affaires et des hommes. Le plus grand danger du nouveau ministère, ce sera le fustigisme intolérant et bigot des presbytériens du Haut-Canada. Ces ennemis sont aveugles, injustes, mais, ajoutons-le, sincères; aussi il est très-facile à beaucoup d'honnêtes gens de se rallier à eux lorsque leur conscience se sent poussée à tout par les fautes qui, déjà deux fois, ont déterminé la chute de M. Cartier. Que l'on évite donc de donner de telles armes aux fanatiques, c'est le plus sûr moyen de les réduire à une médiocre importance.

Nous ne pouvons que souhaiter qu'il en soit ainsi pour le Canada, qui a besoin d'une administration forte et durable, aussi bien que dans l'intérêt de la nationalité française qui trouve, chez les nouveaux ministres, des garanties que ne présentent point au même degré les hommes politiques qui viennent de se retirer.

E. RAMEAU.

L'administration politique et économique.

Pendant que la conférence de Londres élabore dans le huis-clos le plus discret l'arrangement du conflit dano-allemand, les journaux se jettent dans des conjectures sans fin plutôt que de confesser leur ignorance. Plus sincères, nous avouons humblement n'avoir pas nos entrées dans le conclave diplomatique, ni le moindre espion qui écoute aux portes. Nous laissons donc les hommes d'Etat accomplir paisiblement leur mission pour nous occuper de ce que nous savons.

Pour le moment, c'est du conflit nouveau qui s'élève dans les Principautés danubiennes. Le prince Couza, récemment élu à la Chambre qui lui refuse son concours, la disout et en appelle au peuple. Pour dire soudain, le coup n'était pas imprévu, et l'on se souvient peut-être que les affaires du bord du Danube figuraient dans le programme du Congrès international que soumettait, en novembre dernier, aux souverains d'Europe, l'Empereur des Français. Nouvelle conférence à assembler quelque part pour concilier le

LE CANADIEN

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS

Éditeurs-Propriétaires J. N. DUQUET et Cie., à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés franco.

jamais universel. Après l'emprunt mexicain (qui n'a réussi qu'à moitié, nous a appris M. Rouher), voici l'emprunt autrichien, dont l'échec a été bien plus grave, et l'emprunt romain, et l'emprunt suédois, et bientôt les obligations du crédit à la bilier et tous autres appels. En Amérique la crise financière, provoquée par une guerre sans fin, est arrivée à un agio de 80 pour 100 sur l'or; d'où naîtront ou tard ou contre-soup d'embaras pour l'Europe. Que de raisons pour introduire dans les budgets des Etats, comme dans ceux des familles, l'esprit d'ordre, d'économie et de prévoyance! Et combien M. de Persigny était mal inspiré, dans son discours de Rouanne, de pousser les populations vers les emprunts, qui seraient sans doute une bonne opération, s'ils étaient appliqués à des travaux produisant un revenu supérieur à l'intérêt, mais qui sont trop souvent vorés par un luxe immodérément!

— (E. P.)

Nouvelles diverses.

On écrit de Paris :

Le général Lamoricière vient d'arriver à Paris, où il a été bruyamment accueilli par un incident qui a fait avoir pour Mme de Lamoricière les plus faustes conséquences.

Il s'agit d'un empoisonnement involontaire survenu dans les circonstances suivantes : la femme de l'illustre général souffrait d'un petit mal au cou, pour lequel on lui avait prescrit deux médicaments, l'un interne, l'autre externe. Par une fatale méprise, Mme de Lamoricière but la potion destinée à l'usage externe, et quelques instants après elle ressentit les symptômes les plus douloureux et les plus inquiétants. Un médecin fut aussitôt appelé, et la rapide enquête à laquelle on se livra ne tarda pas à faire découvrir la cause du mal. Heureusement des vomissements se produisirent, qui ne laissent pas au poison le temps d'opérer ses ravages, et aujourd'hui, grâce aux soins intelligents qui lui ont été donnés, Mme de Lamoricière est dans le meilleur état.

— Les meetings garibaldiens et mazziniens se multiplient; nous en avons eu deux cette semaine : l'un à Halifax et l'autre à Turin. Ce dernier, composé de sept mille ouvriers, réunis pour remercier le peuple anglais de l'accueil sympathique fait au héros de Viterbe, a été marqué par un incident digne de remarque. Victor-Emmanuel, en personne, comme le dit le *Sicile*, y assistait, et de la tribune qu'il occupait, il pouvait contempler son portrait placé côte à côte de celui de Garibaldi et d'ombage de mêmes couronnes, des mêmes lauriers et des mêmes drapeaux. Tout ce que nous savons, d'après les assurances qui nous sont fournies par le *Sicile*, c'est que Sa Majesté a été ébahie de ce qu'elle a entendu puisqu'elle se trouvait en sortant : "On ne peut pas se tenir à écouter le peuple crier : "ses affaires." Pour donner à ces paroles toute la portée qu'elles peuvent avoir, notons en passant, qu'entre autres résolutions, l'assemblée avait décidé que l'adresse des ouvriers anglais à Garibaldi serait gravée sur une pierre, et plus tard, transportée à Rome. Et une note télégraphique !

— Quant au meeting d'Halifax, il comptait 10,000 assistants qui venaient offrir à M. Stansfield un cadeau d'une valeur de 300 guinées pour avoir donné sa démission de membre du conseil d'administration pour l'indépendance italienne.

— Le discours de remerciements du représentant d'Halifax n'a été, d'un bout à l'autre, qu'une glorification de l'*Apôtre*, qui a influé dans l'esprit de ses compatriotes l'idée qui devait devenir leur loi et renverser tous les obstacles barant l'unité.

On écrit de Berlin :

La *Gazette nationale* annonce qu'un comité s'est formé hier à Berlin pour éta-

blir, sous la présidence de l'ancien ministre M. de Heydt, une société ayant pour objet l'ouverture du canal sleswig-holsteinois entre la mer du Nord et la Baltique. L'offre faite par le gouvernement d'extérior, aux frais de l'Etat, les travaux préliminaires de ce canal, a été acceptée avec reconnaissance.

Le conseiller privé de régence M. Lütke est chargé de ces travaux.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie une dépêche de M. de Bismarck, adressée, le 16 mai, à M. le comte de Bernstorff. Dans cette pièce, le cabinet de Berlin se déclare complètement délié de toutes les obligations pouvant résulter du traité de 1852, et autorisé à entrer dans toute autre combinaison en dehors de ce traité.

La dépêche dit que, vu le caractère des relations politiques actuelles et la portée européenne de la question, il faut chercher une solution en commun avec les autres grandes puissances. C'est ce point seulement que le gouvernement a reconnu.

Une déclaration et une délibération en commun, relativement aux moyens à prendre pour arriver à ce but, constituent toute la tâche de la conférence.

On écrit de Saint-Petersbourg, 13 mai :

Je vous avoue que ce n'est pas sans une certaine appréhension que j'ai lu l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* relatif à la Prusse et de l'Autriche en particulier, qui sont les puissances directrices de la confédération germanique. Le peu de cas que l'Allemagne a fait des remontrances de l'Angleterre au sujet de l'invasion du Danemark, et surtout l'audace dont l'Autriche a fait preuve en envoyant une escadre dans la mer du Nord, sont la cause bien naturelle de cette irritation; et les applaudissements frénétiques qui ont salué, dans l'enceinte de la chambre des communes, la nouvelle de la victoire — bien méritée — remportée par les Danois devant Heligoland formaient un signe non équivoque des sympathies de l'Angleterre pour le Danemark et surtout de ses antipathies contre l'Allemagne.

Mais ce qui a mis le comble au mécontentement de l'Angleterre, c'est le cas — qu'on a qualifié d'apathie — de la France, en présence des empiétements allemands sur le territoire scandinave. On est tellement habitué en Angleterre à voir la France se mêler à toutes les querelles qu'il y a un peu d'humour à recueillir, au risque même de malentendus, les paroles de M. de Bismarck, qui ont paru prouver que la France n'avait pas fait de la cessation des hostilités en Danemark un casus belli pour ses puissances allemandes. L'Angleterre est si avengée sur ce point qu'elle ne songe pas qu'on pourrait lui dire : "Commencez vous même à nous suivre." C'est évidemment la table de Bertrand et Caton : la France doit retirer les martrons du feu, au risque de se brûler les doigts; ceci fait, l'Angleterre croque gravement les dits martrons et les déclare excellents.

Pour la première fois peut-être, depuis un temps immémorial, la France a vu une guerre déclarée à ses portes sans s'émouvoir d'y prendre part. Il y a du général d'instinct le caractère du Français; s'il ne peut rétablir la paix, par son agencement moral, il n'a de cesse ou de repos qu'il n'ait pris part à la lutte; cela rappelle les duels des raffinés du temps de Guise; les témoins mettaient l'épée à la main en même temps que les deux adversaires; et Dieu sait les blessures faites, dans ces ridicules rencontres, par des mains saines!

Or, l'Angleterre trouvant, pour la première fois, la France assez froide à l'endroit de l'épée de la poudre, et même disposée à laisser cette querelle d'Allemands et de Scandinaves se vider sans elle, est en train d'avoir recours aux grands moyens et de frapper un grand coup. Espérant à la fois effrayer l'Allemagne et affaiblir la France l'aidant de cette vieille rengaine de la *frontière du Rhin*, elle fait déclarer par ses journaux que si la France, encouragée par les procédés sans scrupule des Allemands dans les duchés, s'avisait de revendiquer les armées à la main sa frontière du Rhin, elle

étrangers partisans de l'unité, quoique ces sentiments aient en encore trop peu d'occasions de s'affirmer.

S'il se formait dans un pays comme la France une association laïque, voire même savante, pour l'Union des Eglises, on ne sait pas l'action qu'elle pourrait avoir sur un mouvement qui n'est encore chez nous qu'à l'état de germe, il est vrai, mais qui n'a pas cessé d'avoir, depuis le concile de Florence, quelques foyers et quelques adeptes, témoins le patriarche Nikon, l'opposition que Pierre le grand, dans l'inauguration hollandaise d'un synode, témoins la *Maison de Gloire* et la gerbe des convulsions qui fit naître, au commencement de ce siècle, le bon exemple des évangélistes français, fidèles à leur foi et à leur loi, par exemple, dans la Mue de Svetitskine, la fleur la plus riche et la plus odorante.

La *frontière du Rhin*. Les offres de l'Angleterre sont comme les présents des Grecs : il faut les retenir à l'égal des dangers les mieux caractérisés.

Depuis quelques semaines, une violente animosité s'est produite en Angleterre à l'endroit de l'Allemagne en général et de la Prusse et de l'Autriche en particulier, qui sont les puissances directrices de la confédération germanique.

Le peu de cas que l'Allemagne a fait des remontrances de l'Angleterre au sujet de l'invasion du Danemark, et surtout l'audace dont l'Autriche a fait preuve en envoyant une escadre dans la mer du Nord, sont la cause bien naturelle de cette irritation; et les applaudissements frénétiques qui ont salué, dans l'enceinte de la chambre des communes, la nouvelle de la victoire — bien méritée — remportée par les Danois devant Heligoland formaient un signe non équivoque des sympathies de l'Angleterre pour le Danemark et surtout de ses antipathies contre l'Allemagne.

Mais ce qui a mis le comble au mécontentement de l'Angleterre, c'est le cas — qu'on a qualifié d'apathie — de la France, en présence des empiétements allemands sur le territoire scandinave. On est tellement habitué en Angleterre à voir la France se mêler à toutes les querelles qu'il y a un peu d'humour à recueillir, au risque même de malentendus, les paroles de M. de Bismarck, qui ont paru prouver que la France n'avait pas fait de la cessation des hostilités en Danemark un casus belli pour ses puissances allemandes. L'Angleterre est si avengée sur ce point qu'elle ne songe pas qu'on pourrait lui dire : "Commencez vous même à nous suivre." C'est évidemment la table de Bertrand et Caton : la France doit retirer les martrons du feu, au risque de se brûler les doigts; ceci fait, l'Angleterre croque gravement les dits martrons et les déclare excellents.

Pour la première fois peut-être, depuis un temps immémorial, la France a vu une guerre déclarée à ses portes sans s'émouvoir d'y prendre part. Il y a du général d'instinct le caractère du Français; s'il ne peut rétablir la paix, par son agencement moral, il n'a de cesse ou de repos qu'il n'ait pris part à la lutte; cela rappelle les duels des raffinés du temps de Guise; les témoins mettaient l'épée à la main en même temps que les deux adversaires; et Dieu sait les blessures faites, dans ces ridicules rencontres, par des mains saines!

Or, l'Angleterre trouvant, pour la première fois, la France assez froide à l'endroit de l'épée de la poudre, et même disposée à laisser cette querelle d'Allemands et de Scandinaves se vider sans elle, est en train d'avoir recours aux grands moyens et de frapper un grand coup. Espérant à la fois effrayer l'Allemagne et affaiblir la France l'aidant de cette vieille rengaine de la *frontière du Rhin*, elle fait déclarer par ses journaux que si la France, encouragée par les procédés sans scrupule des Allemands dans les duchés, s'avisait de revendiquer les armées à la main sa frontière du Rhin, elle

celle qu'elle voulait voir avant tout, elle ne l'aurait; elle se vit donc condamnée à la patience la plus pénible et n'écoula point ainsi dire sa conductrice, absorbée qu'elle était par la pensée qu'un être qui lui était plus cher que la vie respirait en même temps qu'elle l'air de la salle.

La mère, surprise de l'étrange inattention de la senora, songeait à mettre fin à ses observations, lorsque la comtesse lui dit tout-à-coup :

— Vos filles chantent très-bien, chère mère; il y a surtout parmi elles une voix d'une ravissante douceur.

— Je le crois bien, s'écria la mère, c'est la voix de Houten Clara... Qu'avez-vous, Madame? L'air de cette salle vous paraît-il étrange? Venez, gagnons la cour, il y fait plus frais qu'ici.

— Vous êtes dans l'erreur, chère mère, répondit la daigne d'une voix rapide mais très-calmes. Ma maîtresse n'a point tout-à-coup; c'est une affection nerveuse; mais elle n'a souffert pas.

— Ah! tant mieux, dit la mère. Madame désirait-elle entendre de nouveau ce cantique?

— Oui, oui, je vous en serais bien reconnaissante; mais permettez-moi de m'asseoir sur cette chaise, car je suis très-fatiguée.

La mère courut à l'extrémité de la salle et rapporta son propre fauteuil couvert de cuir et garni de clous dorés. Elle pria la comtesse de s'y asseoir et dit ensuite aux orphelines :

— Mes enfants, cette noble dame désire vous entendre chanter. Clara Houtvelt, mettez vous au pupitre!

Tandis que les orphelines se préparaient à obéir à leur mère et attendaient un signal

n'y ferait pas obstacle. Voyez-vous la générosité anglaise, qui consentait à nous permettre de dépouiller nos voisins si elle était notre fantaisie! Mais d'abord l'Angleterre oublie que si la France se décidait à revendiquer son ancienne frontière du Rhin, elle commencerait par s'assurer de deux choses : en premier lieu les sympathies des populations auxquelles elle offrirait l'annexion à l'empire français, et en second lieu les moyens matériels de soutenir cette revendication envers et contre tous.

Heureusement, nous n'en sommes pas là, et nous espérons bien que nous n'y reviendrons jamais. La France a des frontières morales bien autrement solides et inexpugnables que les précédentes frontières naturelles qui n'ont pas empêché, aux jours de nos décastres, les armées ennemies de venir camper à Paris. A supposer que le Rhin fût une frontière plus naturelle que la simple ligne de douane actuellement existante, les avantages que présenterait la possession de cette frontière naturelle ne seraient pas à mettre en balance avec les inconvénients majeurs qu'elle entraînerait avec elle. Nous ne dirons pas que la France n'a pas un droit quelconque à la reprise de cette frontière; mais nous soutenons que, quoi qu'il en soit de ce droit, elle n'a absolument aucun intérêt à la revendiquer, et que cette revendication, qui ne serait peut-être pas une injustice, serait certainement une faute; or nous espérons fermement que cette faute ne sera pas commise.

MEXIQUE.

Nos nouvelles du Mexique, par voie de la Havane, vont jusqu'au 21 mai; les lettres de Mexico sont du 16 du même mois.

L'empereur Maximilien n'était pas encore arrivé à Vera Cruz; tous les préparatifs sont terminés pour sa réception, et il régnait le plus grand enthousiasme sur toute la ligne de Vera Cruz à Mexico.

Les ennemis de l'intervention ont affecté d'attacher beaucoup d'importance à la concentration des bandes juaristes à Saltillo. Voici ce qu'on écrit de San Luis à ce sujet :

« Environ 1,600 partisans de Juárez sont sortis de San Luis pour marcher sur Matamoros. Mais le général Mejía est parti du Venado à leur rencontre, et les Juaristes sont immédiatement retournés à Saltillo, tandis que le colonel Aynard convergeait avec une partie de ses forces vers le Venado pour appuyer Mejía. Le dernier s'est arrêté quand il a eu connaissance de la retraite des juaristes, et se remettra en mouvement en temps opportun. »

De leur côté, Doblado et Negrete se sont rendus à Cedral avec quelque trois mille hommes; aussitôt une foule d'habitants sont venus se réfugier à San Luis, Mejía se dirige vers eux, et l'on peut s'attendre à d'importantes nouvelles de cette partie du théâtre de la guerre.

Un autre lieutenant de Juárez, Urquiza, a été beaucoup de ses grands projets, mais il y a loin chez les Mexicains de la parole à l'exécution. On lit dans le journal *La Paz de Léon* :

« Nous tenons de bonne source qu'Urquiza réorganise activement ses forces, en prévision de l'attaque qu'il aura sans doute à subir prochainement de la part du général Damián. Il a adressé une circulaire à ses corréligionnaires en campagne, pour qu'ils fassent ce noiset (nail) un dernier effort contre les places qui se trouvent dans leurs départements respectifs. Amador Orizaga agit contre Zacatecas, Adolfo Berrozabal; Espinola attaque Piedra Gorda et Uruapan lui-même se charge de Guadalajara. Si cela est vrai, nous approchons d'un jour dans lequel les ennemis de la propriété et les perturbateurs de l'ordre public auront une dissolution de plus. »

Urquiza a dernièrement fait passer par ses armes les nommés El Chino, El Mocho et Rudecindo Valdez, contre-guerrilleros de l'intervention, qui avaient ap-

partenu à son corps. Cinq cents hommes, qui avaient suivi leur fortune ont partagé leur sort. Quelques autres ont été incorporés aux forces d'Urquiza. Cette exécution en masse a eu lieu à Santa-Anna Catlan et a été ordonnée par Tomas O'Horan.

Les érudits d'Urquiza nécessiteront des représentations. Nous avons parlé de celles qu'ont amenées les scènes de l'ancien la de Cuisillo. Les juaristes les perpétuent dans l'Oaxaca, qu'ils traitent de la même façon que les Huns traitaient les pays conquis.

Le général Douai a remporté un grand succès à Nochiatlan, qu'occupaient les juaristes. Après une lutte assez vive, il est entré dans la place, où il s'est emparé de quatre canons, de mortiers, de convois de chevaux et d'armes. L'ennemi a laissé plus de 200 hommes sur le terrain, et une centaine de prisonniers entre les mains des Français.

Marquez n'est pas encore revenu à Morelia de son expédition de Purandaro, où il a été reçu avec enthousiasme. Un comité de dames des principales familles de la ville s'est allé le chercher en triomphe jusqu'à San Antonio et la population a défilé les chevaux de sa voiture pour la traîner. Il y a eu le soir grand banquet et grand bal.

On a des preuves au Mexique que les Américains ne gardent pas la neutralité qu'ils exigent pour eux dans leurs rapports avec les puissances européennes. Sans parler du réfugié livré par M. Heron à Cortinas, on sait pertinemment que le premier d'ici a cessé de faire la contrebande de guerre à Brownsville. Il a donné des canons et des munitions; il a même indirectement fourni des hommes. Des aventuriers ont passé le Rio Grande et ont été organisés à Matamoros. Ils n'ont pas tardé à se conduire de telle façon dans cette ville, que Cortinas, voulant s'en débarrasser à tout prix, les a tout pris, les a dirigés sur Monterey.

Même attente à la neutralité du côté du Pacifique. Garcia Morales, le gouverneur juariste de Nuevo Leon, a reçu de la Californie des pièces d'artillerie et des auxiliaires américains, engagés par Placido Vega.

Quelques manifestations juaristes ont eu lieu à Mexico le 6 mai, anniversaire du revers des Français devant Puebla. Les manifestants, en fort petit nombre, se sont bornés à porter des fleurs sur des bouquets de personnages connus, et à afficher d'indolentes placards. A Guadalajara, on a découvert une conspiration qui a amené l'arrestation de treize individus, lesquels passeront en conseil de guerre. Nos confrères s'efforcent de rattrapper ce complot local à une vaste conjuration anti-française, mais ils en sont pour leurs frais d'imagination, et ils se trouvent bien embarrassés de produire la preuve de ce qu'ils avancent.

Dans la district de Morelia, le colonel Rosario Elizondo, qui a longtemps tenu pour Juárez, s'est rallié à l'empire. Le conseil de guerre français de Mexico, qui préside le général Cortina d'Harbail, a condamné le sieur Pina et Bonhomme, convaincu de péculat, le premier à deux ans de prison, le second à cinq ans de travaux forcés. Sanchez Facio, Moreno et Genner ont été acquittés et mis en liberté.

On dit que M. Guillaume Necobold, gérant d'une compagnie de capitalistes anglais, est arrivé à Mexico, dans le but d'établir une banque qui s'appellerait Banque de Londres, du Mexique et de l'Amérique du Sud. On ajoute que le capital de cette société est de dix millions de piastres, et que ses opérations principales consisteront à faire l'escompte et les lettres de change sur l'Europe à prêter sur hypothèques, à recevoir des dépôts avec intérêt et à établir des comptes courants sans aucun frais pour la clientèle.

Le père Miranda, qui a joué un si grand rôle au début de l'intervention, est mort de la dysenterie à Puebla. La Régence mexicaine a lancé un décret que nous croyons devoir traduire, dans l'intérêt de ceux de nos compatriotes en liberté.

— Clara Houtvelt, dites-vous, chère mère! je croyais que vous m'avez parlé de Houten Clara, comme première chanteuse!

— Oui, Madame; Clara Houtvelt et Houten Clara ne font qu'une; c'est le petit ange qui est la devant le pupitre.

Et sans remarquer l'expression de la physionomie de la comtesse, non plus que l'attention pleine d'anxiété avec laquelle la daigne considérait sa maîtresse, elle se tourna vers les jeunes filles et dit :

— Le cantique de Noël! Clara, mon enfant, chantez d'abord; vos sœurs répondront le refrain.

Houten Clara se tenait devant le pupitre, coquette et délicate image de l'enfance. Elle était d'une constitution délicate, un peu trop frêle peut-être, mais d'une avoile élégance qui convenait à ses douze ans. Ses grands yeux semblaient refléter l'azur du ciel et se détachaient comme des perles sur l'albâtre de son front; sa petite bouche ressemblait à une feuille de rose ployée en deux, et un ravissant sourire épanouissait ses traits. Toutefois ce qui la distinguait surtout de ses compagnes, et à coup sûr le s'accordait pas avec sa expe, son tablier et sa robe de laine, c'était la maesté de son attitude et je ne sais quel d'ineffable dans son regard qui faisait présumer en elle un sang noble et une haute origine. Aucune de ses compagnes n'avait échappé à cette impression; toutes étaient convaincues que Houten Clara n'était pas d'une naissance vulgaire, bien que ce sentiment ne leur eût été inspiré que par l'imposante dignité et le noble caractère de la pure et belle enfant. Dès que Houten Clara aperçut le signal de la mère, sa

douce et charmante voix s'éleva; elle chantait :

Marie
Sainte Marie et Joseph
Cheminent ensemble,
S'en vont à Bethlehem au berceau
Prendre un logement.

Les autres orphelines répondirent à l'unisson :

La crocisa gloria!
Et en terra paz hominica!
Volens! Volens!
Salut, nous deux Jésus!
Vous êtes notre Damiana,
Et en terra paz hominica!

Elles chantaient ce refrain après chaque strophe. Houten Clara repart :

II
Dans une pauvre maison,
Sans meubles ni lit,
Car ils ne possèdent rien,
Ils ont eu la gloire.

La crocisa gloria, etc.

III
L'espoir minuit arriva
La vierge au monde
Le enfant fort et puissant
Comme l'ange nous l'annonce.

La crocisa gloria, etc.

IV
Où, là, la douce Vierge
Par le bois est venue
Enfant! Qu'elle soit louée
Sur la terre et dans les cieux.

La crocisa gloria, etc.

V
Alois Saint Joseph chanta
Avec les anges l'Alleluia!
L'espoir minuit arriva
La vierge au monde
Le enfant fort et puissant
Comme l'ange nous l'annonce.
Et en terra paz hominica!

HENRI CONSCIENCE.
(A continuer.)

Feuilleton du "Canadien"

Du 10 juin 1864.

L'ORPHELINE

—HOUTEN CLARA—

(Suite)

Il existe, dans la rue de l'Hôpital, une maison à façade gothique, d'un style passablement étrange et dont la sommité est ornée d'une image emblématique de la Sainte-Trinité. Au-dessus de la grande porte d'entrée se trouve une sorte de tableau sculpté dans le mur, où l'on voit un groupe de jeunes filles qu'instruit leur mère ou leur maîtresse, ainsi que plusieurs orphelines qu'on reçoit à la porte de l'établissement. Au-dessous de cette sculpture qui ne manque pas de mérite artistique, on lit l'inscription suivante qui apprend au passant l'origine et le but de la maison des orphelines :

UN HOMME PIÈCE,
RU PAR LA CHUTE CRISTE,
A RICHEMENT DOTÉ CRISTE HOUTVEL,
APRÈS QUE LES PÈRES ORPHELINES QUI JADIS
HOUTVELLE DANS UNE FORTUNE NÈGRE
Y FURENT HONNORABLEMENT ÉLEVÉS
ET INSTRUCTÉS.

Cet excellent homme a quitté cette vie le XIX novembre MCLXII. Il est venu LXXIII ans, et se nomme Van der Meere, marchand en cette ville.

C'est devant cette maison que la comtesse d'Almatia s'arrêta, accompagnée de sa daigne.

Voilà le Canadien du 8 juin. Les autres jours de la semaine.

Cette dernière souleva le marteau de fer de la porte et le laissa retomber; le bruit en retentit dans l'intérieur de la maison. En même temps elle dit d'une voix rapide à sa maîtresse :

—Maintenant, senora, contentez-vous pour l'amour de Dieu; on pourrait lire sur votre visage ce que personne ne doit soupçonner.

La comtesse ne répondit pas.

Un instant après la porte fut ouverte par une petite orpheline qui portait deux grosses clefs suspendues à la ceinture de son tablier. Cette jeune fille avait une physionomie rayonnante de santé et de contentement; tout son costume était si coquet, son tablier, sa cape et ses manchettes étaient en toile si blanche et si joliment plissée, qu'elle semblait être la porte comte une preuve vivante de la prospérité, des soins et des habiles travaux qui faisaient la réputation de l'établissement.

—Que desirait Madame? demanda l'orpheline avec un doux sourire.

—Charmante enfant! s'écria la senora toute ravie, en caressant la joue la petite fille. Elle mit la main dans sa poche, y chercha un instant et en retira un peu d'argent dont elle fit présent à l'enfant, en disant :

—Tenez, mon enfant, je vous donne ceci, parce que vous êtes bien gentille et bien propre... Je viens voir si je pourrais trouver ici quelques belles dentelles.

—Oh! merci, merci, Madame, répondit la petite fille. Nous avons de très-belles dentelles. Entrez au parloir, je vous prie.

Et se replaçant sous la porte, à côté de l'escalier, elle cria :

—Chère mère, chère mère, descendez vite! Il y a ici une belle dame qui désire vous parler.

Une femme d'environ quarante ans. Sa physionomie respirait la saine et la paix de l'âme, et tout en elle attestait la bonté et la douceur. Elle s'inclina devant la senora, lui offrit respectueusement un siège, et dit :

—C'est un honneur pour notre maison, Madame, que la comtesse d'Almatia daigne visiter les pauvres orphelines! En quoi pouvons-nous vous servir?

—Je désire, chère mère, acheter quelques belles dentelles, et visiter par la même occasion un établissement que son extérieur recommande si bien.

La mère ouvrit sur-le-champ de grands tiroirs et étala de nombreuses pièces de dentelles sous les yeux de la comtesse; mais celle-ci ne put contenir son impatience et dit :

un certificat de santé du surintendant médical à la Grosse-Ile, et qu'il n'y ait pas été détenu pour maladie ou sous soupçon, il pourra mouiller dans au-

en amont des limites suivantes du port de Québec, savoir: dans tout l'espace du Fleuve St. Laurent à partir de l'embouchure de la rivière St. Charles, jusqu'à la limite de terre des deux rives qui sont parées, passant du côté de la cité ou du Cap Diamant, à l'angle droit, jusqu'au centre de la ditte rivière, ainsi il devra communiquer à terre ou à bord d'un autre navire ou bateau tant qu'il n'aura pas dit Notice par la notice de l'inspecteur; mais il est avisé que si le navire est en panne, les deux rives sont parées, à faire leur quarantaine à Grasse-Isle, il pourra être mouillé à aucun place dans les limites situées du port de Québec, ou continuer sans retard au lieu de déchargement.

8. — *Passagers.*

A l'arrivée à la Groix-Isle de tout vaisseau à bord duquel il existerait, ou pendant le passage duquel il y aurait eu quelque cas de choléra, fièvre, petite vérole, fièvre scarlatine ou rougeole, ou d'autre maladie dangereuse ou contagieuse, et dans tous autres

cas où le Surintendant-Médical le jugera nécessaire, les passagers de l'avant seront débarqués, ainsi que leurs bagages, et lavés et purifiés, il leur sera permis de se rembarquer et continuer dans le même vaisseau, ou ils seront détenus et embarqués dans quelque bateau à vapeur ou autre vaisseau, ainsi que le règlera le Surintendant-Médical. Les passagers de la chambre principale ne déserteront que dans le cas de maladie, et pourront toujours con-

On vaissaux arrivés à faire leur quarantaine à la Grosse-Ile, à leur arrivée, le mettront à l'encre dans les limites de quarantaine à la Grosse-Ile, dans le cas où ils ne seraient pas arrivés au Napoléon-Médical; et s'ils sont passés par la Grosse-Ile pour malade ou sans symptômes, ils seront envoyés à l'hôpital de la Grosse-Ile, à l'exception de ceux qui se rendent au havre de Québec et sont à l'ancrage dans une autre phase des limites de cette partie du port de Québec, c'est-à-dire à l'Angeles, et à l'Angeles, ils seront envoyés à l'hôpital de la Grosse-Ile, à l'exception de ceux qui sont au bateau, avant d'avoir été déchargés de la quarantaine en vertu de la permission de passer port autonome, et ceux qui sont à l'Angeles, ils seront envoyés à la Grosse-Ile, par cause de maladie ou sans symptômes, le mettront à l'ancrage à l'embouchure de la Grosse-Ile, et ceux qui sont à l'Angeles, ils seront envoyés à l'hôpital de la Grosse-Ile, à l'exception de ceux qui sont au bateau, avant d'avoir été déchargés de la quarantaine, continue, etc.

chant par trois jours, pendant lequel temps les passagers et l'équipage seront affectés à une purification complète de leur corps et de leur esprit, et de leur âme. Tous voyageurs détenus en quarantaine seront nettoyés et aérés, et si l'entrepont n'est ni peint ni verni, il sera bien blanchi avec de la chaux, mais s'il était peint au verni, il sera alors bien frotté avec du savon et lavé avec de l'eau de chaux. On entendrait mieux faire jeter à l'eau toute la partie de bois qui n'est pas nécessaire, sous sa surveillance minutieuse, ou de telle autre personne qui sera proposée à cet effet.

Donc toujours en cas de des viresseux avec des passagers de l'air et de la mer, on se souviendra, à l'avenir, de la méthode, maintenant, par laquelle on a pu

[illegible]

10 — *Médecin-Inspecteur à Québec.*

Un médecin-inspecteur, à Québec, se rendra à tout vaissau arrivant à Québec, ou à l'embarcadere de la riviere St. Charles, et posera au capitaine, ou

1. Quand êtes-vous parti de la Grosse-Île ?
2. Montrez-moi votre permis de la Grosse-Île ?
3. Combien de personnes avez-vous à bord ?
Passagers de la chambre ?
Passagers de l'avant ?
Équipage ?
4. Le nombre de ceux que vous avez laissés à la Grosse-Île ?

5. Quelque personne ou personnes a-t-elle ou ont-elles été malades depuis que vous êtes parti de la Grosse-Île ?

6. En est-il mort ? Dites le nombre, leurs noms, et de quelle maladie ?

7. Quelque personne ou personnes sont-elles va-

8. Avez-vous à bord quelque laundique, idiot, sourd et muet, aveugle ou infirme, et surtout si son état de parenté qui soient en état de pourvoir à leurs besoins ?

Et de plus, il requerra le capitaine ou la personne en charge de vaisseaux sujets à faire leur quarantaine à la Grosse-Ile, de lui exhiber le permis ou

passagers qu'il se sera procuré du surintendant médical à la station de quarantaine; et tel capitaine ou personne en charge exhibera aussitôt son passe-partout dit quod non inspecteur à Québec, qui, s'il voit, tant par les réponses qu'il recevra que par la nature du passe-partout et l'état actuel de santé des passagers et de l'équipage, qu'il n'y a pas de maladie à bord, donnera alors au capitaine ou à la personne en charge, un certificat écrit constatant l'état

des passagers et de l'équipage, afin qu'il obtienne une décharge finale de la quarantaine, laquelle sera en conséquence donnée incessamment au capitaine ou à la personne en charge. Mais si au contraire le médecin-inspecteur, à Québec, trouve aucun cas de maladie contagieuse ou présumée à bord, ou qu'il y ait aucune circonstance qui puisse raisonnablement lui faire apprehender la manifestation de quelque maladie de cette nature, il sera alors de

son droit de faire hisser un pavillon jaune au haut du grand mât de perroquet, et d'envoyer le vaisseau à l'embouchure de la rivière St. Charles, et l'y faire séjourner pour observation et inspection ultérieures; et après avoir prévenu le capitaine ou la personne en charge des pénalités qui l'encontrera en permettant aucune communication avec son vaisseau tant qu'il ne sera pas déchargé de la quarantaine, il fera rapport dans toutes les circonstances au secrétaire

de la province pour l'information du gouverneur général; et s'il appert au dit médecin-inspecteur qu'il serait à propos que le vaisseau qui aura passé la station de la quarantaine, à la Grosse-Isle, s'arrête et faicte la quarantaine, y étant sujets, fait renvoyer à la Grosse Isle, ou que tel vaisseau ayant déjà laissé la Grosse Isle, y retournerait pour y débarquer ses passagers, il ordonnera au capitaine ou à la personne en charge de retourner à la Grosse Isle,

avec le vaisseau, et tel capitaine ou personne en charge obéira à tel ordre. Et les officiers proposés à ce devoir à la Grosse Isie observeront, par rapport à tel vaisseau, les mêmes lois et règlements que pour les vaisseaux arrivant à la Grosse-Isle avec des malades. Si le médecin-inspecteur à Québec rencontrant quelque résistance dans l'exécution de ce devoir que lui impose ce règlement, il les mettra immédiatement à son exécution, employant tous les

11. Tout bateau-à-vapeur ou autre vaisseau qui aura eu, soit en le remorquant ou autrement, aucune communication avec un bâtiment, ou vaisseau de la classe des vaisseaux sujets à faire leur quarantaine à Grosse-Ile, que le surintendant-médical à la Grosse-Ile n'aura pas déchargé de la quarantaine, sera soumis aux règlements et instructions ci-dessus établis concernant tout vaisseau non déchargé de la

12. Il ne sera permis à aucun bateau à vapeur d'aller à la Grosse-Île pour y prendre à bord des passagers directement de l'Isle, sans qu'il obtienne au préalable du Collecteur des Douanes, au port de Québec, une permission écrite à cet effet; sujet néanmoins au règlement ci-dessus.

pas et dans aucun port hors du dit district appartenant à la Grosse-Ile, ni n'aura communication avec aucun vaisseau arrivant d'un port hors du dit district, ne sera sujet aux règlements ci-dessus quant à la nécessité d'aller ou de rester à la Grosse-Ile, À moins que le gouverneur-général en aucun temps juge à propos d'en décider autrement; ces règlements ne s'appliqueront non plus à aucun vaisseau de guerre, ou transport, ou vaisseau ayant des trou-

14. Aucun vaisseau n'arrivera au port de Québec ou de Montréal ou n'en partira avant que toutes les particularités des règlements qui précèdent concernant les vaisseaux aient été entièrement remplies.

15. Toute personne qui, enfreignant aucun des réglemens qui précèdent, encourra pour toute telle offense et paiera une pénalité n'excédant pas QUATRE CENTS FIATERS, laquelle sera recouvrée en la manière prescrite par le dit Acte; et toute personne qui, sur conviction d'aucune telle offense, omettra de payer le montant de la pénalité qu'elle aura encourue, sera emprisonnée jusqu'à ce qu'elle l'ait payée.

L'ordre en conseil du 23 avril 1863, et tous ordres antérieurs faisant des réglemens relatifs à la Quarantaine, sont par le présent révoqués.

WM. H. LEE,
G. C. P.

11 mai 1863.

